



Doc. 13936
25 janvier 2016

Demande de statut de partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire présentée par le Parlement de Jordanie

Amendement¹ n° 6

déposé par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Dans le projet de résolution, au paragraphe 9.5, supprimer les mots «à combattre toutes les formes de violence fondées sur le genre» et ajouter après le paragraphe 9.5 un nouveau paragraphe suivant :

«à combattre toutes les formes de violence fondées sur le genre ; à réaliser des recherches et à collecter des données fiables et comparables sur la violence fondée sur le genre ; à prévoir un financement suffisant des mesures de prévention et des services d'assistance et de protection des victimes».

1. 2016 - Première partie de session

